

Note de synthèse du Conseil municipal du 16 février 2022

Cette note de synthèse est un résumé des délibérations à l'ordre du jour du conseil municipal à venir.

Ordre du jour :

Le Personnel

- 1) Débat obligatoire au sein des conseils municipaux, sans vote, portant sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire ;
=> Voir le diaporama joint

Administration Générale

- 2) Récupération d'un bien sans maître

Cette délibération doit être prise par la commune dans le cadre de la procédure de reprise de biens sans maître

Finances

- 3) Adoption du programme de reconstruction de l'école élémentaire

Le marché de maîtrise d'œuvre va être lancé très rapidement. Le conseil municipal doit adopter le programme qui sera la base du marché public de maîtrise d'œuvre.

Ce programme a été rédigé par BETOM sur la base du pré programme établi par SAMOP et des études complémentaires et chiffrages réalisées par BETOM.

Ce programme doit présenter les attendus dans les grandes lignes. En effet la procédure choisie (MAPA) permet de laisser un large champ de discussion avec l'architecte sur les détails. Mais il est important de vérifier que les exigences essentielles n'ont pas été omises.

Questions diverses